



INFN

LA GRANDE ÉCOLE DU NOTARIAT

www.infn.fr

Dans le cadre de la formation continue , l'INFN vous propose une formation ouverte aux notaires, mais aussi aux collaborateurs confirmés en charge du droit de la famille :

Le divorce notarié

Programme en deux parties :

- 1^{ère} partie : Le divorce déjudiciarisé : illustration des interrogations persistantes
Intervenante : Madame Aurélia Fautre-Robin, Maître de conférences en droit privé , Directrice du Diplôme Supérieur de Notariat, Directrice du Master Droit Notarial
- 2^{ème} partie : Le divorce déjudiciarisé : illustration d'une pratique notariale
Intervenant : Maître Philippe Bletterie, Notaire, Docteur en Droit

Date : Mercredi 24 Février 2021 de 13h30 à 17h00

Formation en distanciel

Coût :125 €

Réservation et inscription : uniquement par mail à infn.clermontferrand@notaires.fr

Attention, cette formation a été annulée puis reportée en raison du confinement et de la crise sanitaire . Si vous étiez déjà inscrit à cette formation et que votre règlement a été versé, si vous ne pouvez venir à cette nouvelle date , vous pouvez au choix envoyer un collaborateur à votre place ou demander le remboursement de la formation.

Caroline Riberolles,
Directrice

INFN CLERMONT-FERRAND

Pôle tertiaire, 26 avenue Léon Blum - 63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 17 77 60 courriel infn.clermontferrand@notaires.fr